

Une protection climatique efficace: quels sont les objectifs réalisables au niveau cantonal et communal?

Lausanne, le 10.2.2019, version 1.0

Quel est le but de ce catalogue de la protection climatique pour les cantons et les communes?

Les cantons et les communes participent au processus décisionnel en matière d'habitat et d'infrastructures de transports et de loisirs, autant de facteurs extrêmement pertinents en matière climatique. Ils définissent des conditions-cadre importantes et déterminent de cette manière notre comportement et son influence positive ou négative sur le climat. Mais qui pilote les décisions des cantons et des communes? Nous pouvons exercer notre influence sur ce processus. Ce document a pour vocation de montrer où et comment des résultats importants peuvent être obtenus.

Car ce n'est que lorsque les cantons, les communes et les ménages privés, et pas seulement la Confédération, soutiendront la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat en prenant les bonnes décisions que les objectifs définis dans ce cadre pourront être atteints. Ce catalogue rassemble et classe les idées de mise en œuvre, qu'elles soient anciennes ou nouvelles.

De quelle manière puis-je apporter ma contribution?

Ce catalogue est un document dynamique. **Il est conçu pour être copié, modifié, complété, etc.** Vous avez une idée absente de ces lignes? Avez-vous réalisé une mesure présentée ici au moyen d'une motion concrète ou même d'un texte de loi? Ou alors, avez-vous connu un échec retentissant avec une idée reposant ici sur des bases insuffisantes ou qui ne

Le but est de fournir une aide à l'orientation et des pistes de réflexion pour la politique climatique des cantons et des communes. Le présent catalogue s'adresse à tous ceux qui veulent faire avancer notablement la protection du climat en Suisse, peu importe leur âge et leur rôle, qu'ils soient politiciens, écoliers ou seniors actifs.

Au niveau national, la loi sur le CO₂ est à l'heure actuelle l'instrument principal de la politique climatique. Une première tentative de la réviser a échoué. Dans le meilleur des cas, elle ne suffira pas à réaliser les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ou à satisfaire les revendications du mouvement de la grève pour le climat. Le [Masterplan Climat](#) de l'Alliance climatique suisse fournit des informations de fond et des mesures concrètes à qui souhaite agir directement au niveau de la politique nationale.

fonctionnent pas du tout? Dans ce cas, contactez climate@wwf.ch, afin que nous puissions intégrer vos remarques et suggestions dans la prochaine version de ce document.

Sommaire

De quelle manière puis-je apporter ma contribution?	1
Protection du climat en Suisse: quels sont les objectifs et les défis?	3
Confédération, cantons et communes: qui dispose de quelles compétences en matière de protection du climat?	4
Quand une mesure a-t-elle de l'effet et dans quelle ampleur?	5
Protection du climat au niveau <u>communal</u> : quelles sont les mesures efficaces?	5
Généralités	5
Secteur de l'approvisionnement énergétique.....	6
Secteur de la mobilité.....	8
Alimentation et utilisation du sol => voir les instruments cantonaux, souvent valables de manière analogue pour les communes.....	9
Politique d'investissement pour les caisses de pension (valable de manière analogue pour les cantons)	9
Protection climatique dans le <u>canton</u> : quelles sont les mesures efficaces?	9
Généralités	9
Secteur du bâtiment.....	10
Secteur de la mobilité.....	12
Secteur de l'alimentation	13
Secteur de l'utilisation du sol	14
Et qu'en est-il de ma propre empreinte carbone?	15
Source et copyright	15

Protection du climat en Suisse: quels sont les objectifs et les défis?

L'Accord de Paris sur le climat et le rapport GIEC de 2018 définissent la norme et livrent une réponse simple à la question des résultats attendus de la politique climatique: les émissions de gaz à effet de serre nettes doivent baisser au niveau zéro. En d'autres termes, les émissions inévitables doivent être entièrement compensées par des émissions dites négatives. Les émissions négatives sont possibles lorsque les forêts, les océans, les sols, ainsi que d'éventuelles nouvelles technologies soustraient un supplément de CO₂ de l'atmosphère de manière durable et sûre. Pour que le réchauffement global puisse rester sous la barre de 1,5 degré, les scientifiques estiment que ce point zéro net doit être atteint en 2050 à l'échelle mondiale.

Le moment auquel chaque pays doit atteindre cet objectif ne peut pas être déterminé sans réflexion éthique, morale, technologique et économique. Il n'est donc pas possible de déterminer de manière objective si ce moment doit être, pour la Suisse, l'année 2030 (exigence du mouvement de grève pour le climat), 2038 (modèle de l'Alliance climatique dans le Masterplan Climat) ou 2050 (initiative fédérale pour les glaciers). Une chose est sûre toutefois: la Suisse doit réaliser l'objectif zéro net avant la moyenne mondiale. Les technologies et le capital d'investissement sont en effet disponibles dans notre pays, le système politique fonctionne et les émissions importantes du passé représentent un engagement moral pour la Suisse.

Diverses études ainsi que l'Agence internationale de l'énergie ont démontré qu'il était en principe très simple de réaliser à temps l'objectif de réchauffement de 1,5 degré maximum. Dès à présent, les investissements ne doivent plus occasionner d'émissions directes. Toutes les installations existantes émettant du CO₂ (chauffages, voitures, processus industriels, etc.)

doivent donc être remplacées par des alternatives respectueuses du climat une fois leur durée de vie technique arrivée à échéance. Ce principe est généralement aussi profitable à l'économie publique puisqu'il n'oblige pas, pour des raisons de protection du climat, à mettre hors service des installations qui fonctionnent encore.

Malheureusement, cette mesure pourtant simple ne fait pas encore l'unanimité. C'est pourquoi de nombreuses autres mesures sont encore nécessaires, afin de rendre les investissements nuisibles au climat peu attractifs ou de décréter des interdictions partielles pour certaines technologies.

Comme il n'existe pas encore d'alternatives parfaites et aussi bon marché pour chaque utilisation d'énergies fossiles, il est nécessaire de parler ouvertement des changements des habitudes de consommation. Un bon exemple est la consommation de viande et de produits laitiers ou celle de fruits et de légumes cultivés hors de la saison de culture en pleine terre en Suisse. Une autre question pertinente est celle de savoir s'il faut encore prendre l'avion. Ne serait-il pas plus judicieux d'attendre l'arrivée sur le marché d'avions moins nuisibles pour le climat et, en attendant, d'explorer la Suisse et l'Europe en train? Le discours actuellement en cours dans la société sur ces thèmes est très important. L'Etat, en effet, ne peut pas prendre toutes ces décisions à notre place. Il peut en revanche nous simplifier l'exploration de modèles de consommation plus respectueux du climat, p. ex. en veillant à ce que le prix des voyages en avion corresponde aux dommages écologiques qu'ils occasionnent.

Le [Masterplan Climat](#) montre que la Suisse contribue à la production d'émissions de gaz à effet de serre bien au-delà de ses frontières

nationales, indirectement par l'intermédiaire de sa place financière, mais aussi directement par l'importation de marchandises, l'exportation de biens consommant de l'énergie, d'investissements directs dans des pays tiers, du trafic aérien et de la participation de l'Etat à des décisions dans les banques de développement ou d'autres comités pertinents à l'échelle mondiale. La Suisse possède donc des leviers efficaces et importants, aussi à l'étranger,

Confédération, cantons et communes: qui dispose de quelles compétences en matière de protection du climat?

La politique climatique n'est pas inscrite dans un article spécifique de la Constitution suisse. Elle est sous-entendue dans l'article sur l'environnement, tandis que l'article sur l'énergie et l'agriculture porte sur des secteurs importants de cette thématique.

L'Office fédéral de l'environnement assume également de nombreuses tâches en matière de protection climatique, en particulier dans le cadre de la loi sur le CO₂. La loi sur le CO₂ fixe des objectifs d'émissions pour la Suisse dans son ensemble, règle les taxes incitatives sur le CO₂ des combustibles, l'obligation de compensation des importateurs de carburant, les valeurs cibles du parc de voitures de tourisme et de livraison, et définit également les instruments d'encouragement pour l'assainissement des bâtiments ou les nouvelles technologies. L'Office fédéral de l'énergie est automatiquement impliqué, p. ex. lorsqu'il en va de l'efficacité des véhicules, des énergies renouvelables ou de l'efficacité énergétique. De cette manière, la loi sur l'énergie contribue aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau national. L'Office fédéral de l'agriculture est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie Climat pour l'agriculture (Protection du climat et adaptation aux changements climatiques pour une agriculture et une économie alimentaire suisses durables) de mai 2011.

pour contribuer activement à la protection du climat. Ces leviers doivent être actionnés parallèlement aux efforts visant à réduire les émissions en Suisse.

La Constitution attribue aux cantons la souveraineté sur les mesures dans le domaine du bâtiment. C'est pourquoi les lois et ordonnances cantonales sur l'énergie constituent l'un des piliers essentiels de la politique climatique. Ces textes définissent dans quelle mesure les maisons doivent être isolées et quels chauffages sont encore autorisés. Le réseau routier cantonal est également important et les compétences en matière de transports publics sont considérables. Une part importante de la politique des transports est donc décidée à l'échelon cantonal et communal.

Les communes gèrent la protection du climat sur place. Elles sont notamment responsables du plan directeur énergétique, des ordonnances relatives aux constructions et aux plans de zones, des règlements des constructions, de la planification des quartiers, des achats publics ou de l'approvisionnement énergétique. En dernier lieu, les communes déterminent les investissements en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pour leurs propres biens immobiliers, jouant ainsi un rôle de modèle pour les citoyens.

La Suisse est organisée selon le principe de subsidiarité. Les décisions doivent donc être prises à l'échelon étatique le plus bas. Reste à savoir si ce principe est applicable en cas d'urgence climatique. En revanche, ses nombreux avantages sont évidents, puisqu'ils permettent souvent de mettre en

œuvre plus rapidement de bonnes solutions au niveau communal ou cantonal. Ainsi, le canton de Bâle-Ville a déjà (presque) interdit de facto les chauffages à mazout. La règle générale est la suivante: toutes les règles que l'on peut contourner facilement dans le canton voisin ou la commune d'à côté devraient être convenues à l'échelle cantonale ou nationale. Il est par

exemple peu judicieux de n'augmenter les prix de l'essence ou du mazout que dans une commune. Les directives relatives aux constructions peuvent en revanche être définies pour une ville, puisqu'un immeuble ou un terrain n'est pas déplaçable dans une autre commune.

Quand une mesure a-t-elle de l'effet et dans quelle ampleur?

Dans le catalogue suivant, nous procédons à l'évaluation sommaire de l'efficacité des mesures. Le fait qu'elles soient plus efficaces dans le canton

(grand nombre d'habitants) que dans les communes (peu d'habitants) ou que les communes aient des tailles variables n'est pas pris en compte.

Protection du climat au niveau communal: quelles sont les mesures efficaces?

Généralités

Plus de 60% des Suisses vivent dans une commune portant le label [Cité de l'énergie](#). Ces communes sont sur la bonne voie, mais de loin pas encore arrivées au but. Un grand potentiel réside ici dans les communes, car elles ne disposent pas seulement d'une grande marge de manœuvre, mais également de possibilités de procéder plus rapidement à des changements qu'au

niveau fédéral ou cantonal. **L'organisation politique des communes varie fortement**, tout comme les interlocuteurs pour le dépôt d'une motion (p. ex. membre du conseil communal responsable (direction de l'énergie ou des constructions), commission de l'énergie, parlement communal).

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace dans ...?	Que faudrait-il savoir?
Définir des objectifs climatiques communaux ambitieux.	😊😊	1 année	P. ex. en ancrant la société à 2000 W dans le règlement communal ou en la définissant comme un axe prioritaire de la législation .
Adapter la politique climatique et énergétique de la commune à l'Accord de Paris sur le climat et faire en sorte que la neutralité climatique de la commune soit réalisée le plus rapidement possible.	😊😊😊	1 à 5 ans	Outre l'ancrage des objectifs, p. ex. dans une charte énergétique communale , l'idéal est de livrer également un train de mesures complet pour la réalisation de ces objectifs, comme l'ont fait les villes de Zurich , Lucerne ou Berne .

Secteur de l'approvisionnement énergétique

Rien que sur nos toits et nos façades, le potentiel en matière d'énergie renouvelable est immense: sur tous les toits adéquats, nous pourrions produire [50 TWh de courant solaire](#) par année en Suisse. En comparaison européenne, nous accusons toutefois un retard massif et nous nous classons seulement au [25^e rang sur 29](#) en matière de production d'électricité solaire.

Les communes sont responsables des installations de production d'énergie communale, ainsi que de la mise en œuvre des prescriptions cantonales et fédérales (p. ex. en matière d'efficacité énergétique). En leur qualité d'autorité délivrant des permis de construire, elles jouent un rôle important dans le développement des énergies renouvelables. En tant que propriétaire de sa propre entreprise d'approvisionnement en énergie (EAE), la commune peut aussi investir dans la production d'électricité renouvelable.

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace dans ...?	Que faudrait-il savoir?
Recouvrir tous les toits et toutes les façades adéquats des bâtiments appartenant aux pouvoirs publics (p. ex. écoles) de panneaux solaires .	☺	1 à 2 ans	Le site www.toitsolaire.ch permet de se faire une première idée de l'adéquation d'une surface. De nombreuses communes ont déjà réalisé un cadastre solaire détaillé. Il existe différents modèles d'utilisation subséquente, p. ex. l'utilisation propre de l'électricité , une solution participative à l'EAE pour les particuliers (p. ex. ewz à Zurich) ou une solution de financement participatif comme avec Sunraising , où la commune «loue» simplement son toit.
Lancer une offensive solaire auprès des citoyens soutenue par un programme d'encouragement .	☺☺	Quelques mois	Avec un regroupement dans le cadre de la consommation propre , de nouvelles possibilités intéressantes d'utiliser l'électricité solaire au sein d'un quartier peuvent être exploitées lorsque des ménages privés se regroupent.
Proposer des campagnes sur le remplacement des chauffages à mazout et à gaz naturel , offre de conseil comprise.	☺☺☺	Quelques mois	Les chauffages à mazout sont aujourd'hui encore remplacés par des modèles similaires. Souvent, ce choix est dû au fait que les alternatives ne sont pas suffisamment connues. Une offre de conseil est utile!
En qualité de concédant ou de (co-)propriétaire, influencer les fournisseurs de gaz locaux pour que le réseau gazier puisse être planifié et exploité de manière «conforme à l'Accord de Paris».	☺☺	3 ans	Motion en ce sens à Lucerne ; contexte ici .
Viser des solutions globales et renouvelables pour la fourniture de froid et de chaleur en pratiquant une planification du territoire et de l'aménagement local énergétiquement efficaces (en particulier avec les EAE locales) et les mettre en œuvre au moyen d'instruments qui lient les propriétaires.	☺☺	2 ans	Votre commune a-t-elle une station d'épuration, des entreprises industrielles, une usine d'incinération des ordures ou est-elle située sur les rives d'un lac? Si tel est le cas, ces sources d'énergie devraient être utilisées.
Assainir les bâtiments appartenant à la commune (écoles, administration communale, etc.) en y installant exclusivement des systèmes de chauffage basés sur les énergies renouvelables.	☺☺	Quelques mois, ou en cas de remplacement	

Secteur de la mobilité

Les mesures communales relatives au trafic sont souvent assorties d'un aspect incitatif. L'offre de places de stationnement et leur prix ont ainsi une influence notable sur le choix des moyens de transport – au même titre que l'instauration d'un péage urbain. Le trafic individuel motorisé doit être transféré vers les transports publics ou la mobilité piétonne. Un rôle clé

doit être attribué aux déplacements à pied et à vélo à l'échelle locale. Par ailleurs, le co-voiturage doit gagner du terrain. La commune doit quant à elle miser sur l'électromobilité lors de l'achat de ses propres véhicules. Agente de police ou conseiller communal, peu importe: les employés communaux devraient se déplacer autant que possible à vélo et à pied.

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace en ...?	Que faudrait-il savoir?
La commune a aussi un rôle de modèle à jouer dans le domaine des achats publics .	☺	Mois à années	Les véhicules électriques et autres véhicules efficaces en matière énergétique sont des cartes de visite pour chaque commune.
N'autoriser plus que les voitures électriques au premier étage des parkings .	☺☺	Quelques mois	La mobilité électrique réduit les émissions du trafic routier. Il manque des incitations ciblées pour que les conducteurs d'aujourd'hui optent pour un véhicule de ce type.
Toutes les places de stationnement de la ville devraient de plus en plus être réservées exclusivement aux véhicules électriques. Les modèles à moteur à combustion fossile auraient besoin d'une autorisation spéciale.	☺☺☺	Quelques mois	La mobilité électrique réduit les émissions du trafic routier. Il manque des incitations ciblées pour que les conducteurs d'aujourd'hui optent pour un véhicule de ce type.
Assouplir les prescriptions relatives aux places de stationnement des bâtiments.	☺☺	Quelques mois	Lorsque la loi prescrit la construction d'un nombre trop élevé de garages et de places de stationnement, ceux-ci sont généralement utilisés. Lorsqu'un véhicule doit être parké à quelques centaines de mètres de la maison, les autres moyens de transport gagnent en attractivité.
Promouvoir les habitats avec peu de voitures .	☺☺	Quelques années	Cette mesure n'est pas seulement nécessaire d'un point de vue climatique puisqu'elle permettrait de libérer de la place pour d'autres choses! En Suisse, l'infrastructure de transport occupe une surface de la taille du canton de Thurgovie . Plusieurs lotissements pauvres en voitures ou sans voitures sont exploités avec succès en Suisse (p. ex. lotissement Burgunder, à Berne-Bümpliz).

Simplifier l'habitat sans voitures , élargir l'offre de places de stationnement dédiées au co-voiturage, de vélos de location, de bus locaux et circulant sur appel.	😊😊	Quelques années	En raison de l'offre de transports de qualité, la part des ménages sans voiture augmente dans les villes: à Lausanne (46%), Berne (57%) et Genève (41 %), plus de la moitié des ménages ne possédait plus de voiture en 2015.
Réduction de la vitesse à 30 km/h.	😊	Quelques mois	Les réductions de vitesse pour le trafic motorisé combinées à une valorisation de l'espace public améliorent la sécurité, la qualité de vie, et réduisent la consommation de carburant.
Ancrer la mobilité électrique dans le règlement sur les constructions et l'aménagement .	😊	Quelques années	La mobilité électrique réduit les émissions du trafic routier. Pour que les automobilistes actuels passent à l'électromobilité, une offre attractive des fabricants est nécessaire d'une part, ainsi qu'un réseau bien développé d'infrastructure de chargement d'autre part.

Alimentation et utilisation du sol => voir les instruments cantonaux souvent valables de manière analogue pour les communes

Politique d'investissement pour les caisses de pension (valable de manière analogue pour les cantons)

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace en ...?	Que faudrait-il savoir?
Exiger une stratégie climatique des caisses de pension .	😊😊	Mois	La fortune des caisses de pension est immense et généralement investie dans des installations entraînant un réchauffement de l'ordre de 5 à 6 degrés.
Compatibilité des investissements des caisses de pension avec l'Accord de Paris.	😊😊😊	Années	Les caisses de pension doivent mettre activement leur portefeuille à jour, désinvestir des énergies fossiles et investir à la place dans des alternatives menaçant le climat.

Protection climatique dans le [canton](#): quelles sont les mesures efficaces?

Généralités

A eux seuls, des objectifs climatiques ne suffisent pas à réduire les émissions de CO₂. Toutefois, lorsqu'ils sont ambitieux – **en conformité avec**

l'Accord de Paris sur le climat – et **ancrés dans la loi cantonale**, ils apportent un soutien politique important à des mesures efficaces permettant à

leur tour de réduire les émissions de CO₂. Les objectifs **liés à des mesures contraignantes** sont les plus efficaces: cela signifie que les mesures de protection du climat entrent automatiquement en vigueur si l'objectif (intermédiaire) n'est pas réalisé – [c'est p. ex. le cas de la taxe sur le CO₂ sur les](#)

[combustibles dans la loi sur le CO₂ actuellement en vigueur à l'échelle nationale](#). **La plupart des cantons ne disposent actuellement d'aucun objectif climatique contraignant ou alors d'objectifs insuffisants, comme l'a montré le dernier classement des politiques énergétiques cantonales.**

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace en ...?	Que faudrait-il savoir?
Définir des objectifs climatiques ambitieux dans la loi.	☺☺	Années	EBP a calculé pour la Suisse un objectif climatique compatible avec l'Accord de Paris: émissions nettes nulles au plus tard en 2040 et réduction annuelle de CO ₂ de 3,6 points de pourcentage.
Faire en sorte que les marchés publics contribuent à la protection du climat.	☺☺	Mois	Un tiers des achats publics sont effectués au niveau cantonal et communal. Les critères de décision tiennent rarement compte de la compatibilité avec la protection du climat ou ne sont pas jugés importants dans ce contexte. Le potentiel est énorme et a des effets connexes positifs sur tous les acteurs privés impliqués.

Secteur du bâtiment

Les bâtiments sont responsables d'une **grande partie des émissions de CO₂** indigènes. Selon la Constitution fédérale, ce sont **en premier lieu les cantons qui sont responsables** de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂ des bâtiments. Ils n'assument **cette responsabilité que dans une mesure très limitée**: [dans le classement des politiques énergétiques des cantons réalisé en 2014, aucun n'a obtenu de bons résultats](#). Pour faire avancer ensemble la protection du climat dans le secteur du bâtiment, les cantons ont adopté à l'unanimité des **modèles de prescriptions énergétiques (MoPEC)** en 2014. [Cinq ans plus tard toutefois, seule une poignée de cantons les a concrétisés dans leur loi sur l'énergie](#).

La quantité de CO₂ occasionnée par un bâtiment dépend avant tout de sa technique et de son enveloppe (façade, fenêtres, toit, dalle de cave, etc.), dont la **durée de vie est de plusieurs décennies**. Cela signifie que les décisions d'investissement – p. ex. le choix d'un nouveau chauffage ou d'une isolation de façade (ou son absence) – déterminent les émissions d'un bâtiment pendant des dizaines d'années. C'est pourquoi il est décisif, **dès à présent, de ne prendre plus que des décisions d'investissement correctes à l'égard de la politique climatique**. Malheureusement, ce n'est pas du tout le cas à l'heure actuelle: [jusqu'à deux tiers des chauffages à mazout et à gaz sont à nouveau remplacés par un modèle fossile](#). Chacun de ces chauffages fonctionne normalement pendant 20 ans, occasionnant [autant d'émissions que 15 à 20 trajets en voiture autour du globe](#). Si nous voulons

réduire à zéro net les émissions de CO₂ de la Suisse pour les rendre compatibles avec l'Accord de Paris dans 20 ans environ (voir ci-dessus), nous ne devrions **dès à présent plus installer de chauffages à mazout et à gaz.**

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace dans ...?	Que faudrait-il savoir?
Interdire l'installation de chauffages fossiles.	😊😊😊😊	3 ans	Les propriétaires de bâtiments ainsi que le lobby du mazout et du gaz s'opposent vivement à une pure «interdiction de la technologie».
Introduire des valeurs limites d'émissions efficaces pour les bâtiments.	😊😊😊😊	3 ans	L' initiative REDEM dans le canton de Zurich définit des valeurs cibles pour les émissions de CO ₂ par mètre carré et par année qu'il s'agirait d'atteindre en cas de remplacement du chauffage. Ce thème est aussi discuté dans le cadre de la révision de la loi sur le CO ₂ au niveau national. Les valeurs cibles doivent être basses et rapidement valables.
N'autoriser l'installation de chauffages fossiles qu'exceptionnellement dans le cas où leurs coûts globaux s'avèrent inférieurs sur toute la durée de vie de l'installation.	😊😊😊	3 ans	Le canton de Bâle-Ville a introduit cette disposition avec succès . Avec un programme d'encouragement ciblé et attractif, cette mesure peut s'avérer très efficace.
Introduire une prévoyance obligatoire en matière de modernisation .	😊😊😊	4 ans	Les propriétaires de bâtiments inefficients doivent chaque année réserver un certain montant à l'assainissement énergétique de leur bâtiment. Interpellation au Conseil national à ce sujet .
Introduire ou aménager un programme d'encouragement attractif pour les chauffages alimentés aux énergies renouvelables et l'assainissement des bâtiments	😊😊	10 mois	La Confédération verse 2 francs en plus pour chaque franc alloué au programme d'encouragement cantonal. Avec des moyens suffisants au niveau cantonal et des approches d'encouragement attractives, les assainissements énergétiques des bâtiments peuvent être soutenus efficacement.
Imposer le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) pour les bâtiments anciens et vendus.	😊😊	3 ans	Le CECB montre dans quelle mesure un bâtiment est respectueux du climat. Si cette information est transparente pour tous (acheteurs potentiels, locataires, etc.), les immeubles émettant de grandes quantités de CO ₂ et gaspillant l'énergie seront moins prisés sur le marché.
Prescrire l'assainissement exemplaire, sans chauffage fossile, de tous les bâtiments publics .	😊	Semaines à décennies	Le canton est directement responsable des nombreux bâtiments publics, parmi lesquels les bâtiments administratifs, les écoles ou les hôpitaux. Dans ce domaine, il peut définir des prescriptions efficaces en matière de protection du climat, sans avoir à modifier la loi. Suivant le volume des investissements, le

			consentement du Parlement ou du peuple sera toutefois nécessaire pour pouvoir procéder à leur assainissement.
Equiper les places de stationnement liées à un bâtiment d'infrastructures pour la mobilité électrique (chargement des batteries).	😊		

Secteur de la mobilité

La mobilité est responsable d'une grande partie des émissions de CO₂ indigènes. Le trafic motorisé individuel est ici le principal responsable et l'essentiel du trafic est toujours automobile.

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace dans ...?	Que faudrait-il savoir?
Renforcer les transports publics de manière ciblée.	😊😊	Années	Un déplacement avec les transports publics utilise nettement moins d'énergie et d'espace qu'un déplacement en voiture. Une offre attractive des transports publics incite les citoyens à changer de mode de transport.
Limiter fortement la construction de routes .	😊😊	Années	L'augmentation de la capacité des infrastructures routières accroît l'attractivité du trafic motorisé individuel, des vitesses moyennes accrues étant ainsi possibles. Lorsque la croissance finit par annuler cet avantage, la vitesse moyenne d'origine est à nouveau atteinte. Les émissions du trafic se situent alors à un niveau plus élevé qu'avant. Par ailleurs, la surface utilisée et l'énergie grise investie dans le développement de l'infrastructure s'avèrent importantes.
Supprimer les mauvaises incitations du système fiscal: supprimer les déductions fiscales pour les frais des pendulaires (se déplaçant en voiture) (déduction des frais des pendulaires).	😊😊	Quelques années	Au niveau fédéral, une première tentative de limiter les déductions a eu lieu. Les cantons pourraient eux renoncer entièrement à ces déductions.
Développer l'infrastructure de chargement pour la mobilité électrique .	😊😊	Mois	La mobilité électrique réduit les émissions du trafic routier. Pour que les automobilistes actuels passent à l'électromobilité, une offre attractive des fabricants est nécessaire d'une part, ainsi qu'un réseau bien développé d'infrastructure de chargement d'autre part.
Promouvoir la densification vers l'intérieur et mettre un terme au mitage du territoire .	😊	Années	Plus les trajets sont courts et plus les citoyens ont tendance à se déplacer à pied ou à vélo. Une densification de qualité vers l'intérieur du milieu bâti permet de voir apparaître des quartiers attractifs, où de nombreux biens et

			services du quotidien peuvent être proposés à proximité. Les trajets pour faire ses achats, se rendre sur les lieux de loisirs, etc. sont ainsi plus courts.
Développer sensiblement l'infrastructure pour la mobilité cycliste .	😊	Années	Sur des distances jusqu'à 5 km (jusqu'à 15 km), les vélos et vélos électriques sont le moyen de transport le plus intéressant et le plus efficace. Pour que le vélo soit utilisé, les cyclistes doivent toutefois se sentir en sécurité. Le développement de l'infrastructure cycliste et l'aménagement d'une place suffisante rendent possible des déplacements sûrs, ce qui influence favorablement l'utilisation des deux-roues.
Introduire une obligation d'autorisation (restrictive) pour les voyages en avion dans l'administration, les écoles, etc.	😊	Semaines	

Secteur de l'alimentation

La manière dont nous nous nourrissons influence fortement les émissions ayant un effet sur le climat. Se nourrir sainement est un acte de politique climatique active. La réduction de la consommation de viande est la mesure la plus efficace dans ce domaine. Les élevages occasionnent en effet

nettement plus d'émissions de gaz à effet de serre que la culture de denrées végétales. Le gaspillage alimentaire est également une source d'émissions évitables. Il faut donc consommer si possible tous les aliments comestibles plutôt que les jeter.

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace dans ...?	Que faudrait-il savoir?
Réduire les menus à base de viande dans les crèches .	😊	Mois	Une réduction de la quantité de viande a aussi un effet positif sur la santé des enfants.
Réduire l'offre de viande dans les cantines cantonales de manière intelligente.	😊	Semaines	P. ex. «menu 1» toujours végétarien, une journée végétarienne par semaine, un seul menu contenant de la viande par jour.
Cantines, mensas des pouvoirs publics: achat et utilisation de légumes et de fruits ne correspondant pas aux normes commerciales	😊	Mois	De nombreux fruits et légumes n'arrivent pas dans les magasins, leur taille, leur forme ou la présence de petits défauts les rendant indésirables dans les rayons des détaillants. Ces denrées sont pourtant parfaitement consommables.
Cantines, mensas des pouvoirs publics: proposer des alternatives aux produits laitiers à base d'avoine, d'épeautre, d'amandes, etc.	😊	Mois	Il existe une vaste offre d'alternatives savoureuses aux produits laitiers.

Cantines, menses des pouvoirs publics: veiller à proposer une offre de saison et régionale .	😊	Semaines	La composition des menus peut être adaptée de façon variée à l'offre du moment.
Etiquetage négatif: apposer un symbole d'avertissement sur les denrées transportées par avion .	😊	Mois	Une déclaration du transport par avion permet au consommateur de faire un choix éclairé. Cette prescription doit s'adresser au commerce de détail.
Etiquetage négatif: déclaration des denrées alimentaires produites dans des serres chauffées avec des combustibles fossiles .	😊	Mois	Une meilleure transparence en matière de déclaration accroît la possibilité de choix du consommateur. Cette prescription doit s'adresser au commerce de détail.

Secteur de l'utilisation du sol

L'utilisation du sol peut varier fortement et concerne les surfaces imperméabilisées, les surfaces agricoles ou les forêts. L'humus présent sur le sol

absorbe une quantité importante de CO₂. La part d'humus dans le sol doit donc être augmentée partout où cela est possible.

Quelle mesure?	Pour quelle efficacité?	Efficace dans ...?	Que faudrait-il savoir?
Eviter d'autoriser de nouvelles étables pour l'engraissement de poulets et de porcs.	😊	Mois	Les élevages de poulets ont en particulier fortement progressé ces dernières années. Ils entraînent l'importation de quantités très importantes de fourrage, dont la production et le transport occasionnent de grandes quantités de gaz à effet de serre.
Renaturer et mieux protéger les marais .	😊😊	Années	Les marais sont des puits à CO ₂ importants. Lorsque de l'air parvient dans le sol en raison de l'exploitation agricole ou de modifications dans le régime des eaux, ce CO ₂ est toutefois libéré. Une protection efficace de ces sols et la restauration du régime naturel des eaux est en mesure d'arrêter ce processus. La biodiversité profite aussi de cette mesure, puisqu'elle dépend notamment de ce type de milieux naturels.
Eviter l'exploitation des sols organiques .	😊😊	Années	L'exploitation, en particulier le labourage des sols organiques, tel qu'il est pratiqué dans le Grand Marais par exemple, libère le CO ₂ qui s'y trouve.
Encourager les systèmes de production impliquant le moins possible de travail du sol .	😊	Années	Le travail intensif du sol augmente la perte d'humus et donc de CO ₂ sur la surface.
Encourager les méthodes de production régénératives, favorisant la constitution de l'humus.	😊😊	Années	Une exploitation régénérative est en mesure d'améliorer le stockage du CO ₂ extrait de l'air ambiant.

Encourager les **systèmes agro-forestiers**.



Années

L'utilisation des surfaces agricoles avec des cultures mixtes à différents niveaux (arbres, arbustes, céréales/légumes, etc.) permet de mieux fixer le CO₂. Les arbres stockent le dioxyde de carbone et protègent le sol de l'érosion.

Et qu'en est-il de ma propre empreinte carbone?

Comment puis-je réduire le plus efficacement possible ma propre empreinte écologique? [Les dix conseils les plus efficaces pour protéger le climat](#) et [le calculateur d'empreinte écologique du WWF Suisse](#) vous aident à y voir plus clair.

Source et copyright

La diffusion et l'adaptation de ce document, aussi sans indication de la source, sont vivement souhaitées et autorisées! Le regroupement, le choix et l'évaluation des mesures ont été effectués par le WWF Suisse. Le présent document est un support de travail vivant, qui doit être constamment amélioré. Veuillez adresser vos questions et suggestions à: climate@wwf.ch